

BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région
de Bruxelles-Capitale



DOSSIER
ARCHITECTURES INDUSTRIELLES

N°008

NOVEMBRE 2013

NEWS



NATURES DE L'ART NOUVEAU

UNE EXPOSITION
SENSORIELLE
ITINÉRANTE

À travers toute l'Europe naît, à la fin du XIX^e siècle, un vaste mouvement de renouveau artistique dont l'inspiration principale est la Nature. De Barcelone à Helsinki, de Bruxelles à Ljubljana ou de Glasgow à Nancy, la nature façonne une esthétique nouvelle, donne vie à des formes qui révolutionnent l'art de vivre, et permet d'unir la science et l'art dans un même élan moderne.

L'exposition «Natures de l'Art nouveau» propose d'explorer les différentes interprétations nées aux quatre coins de l'Europe, en les envisageant comme un langage facteur d'unification. Forts d'un répertoire renouvelé, en particulier grâce aux progrès et aux publications scientifiques, les créateurs de l'Art nouveau traduisent, chacun dans un langage propre, leur perception de la beauté. Leur univers, pourtant résolument ancré dans les besoins du quotidien, devient un paradis imaginaire peuplé de figures organiques sensuelles, de symboles, d'utopies, de rêves et de mystères...

Avec, comme point de départ, une citation de Charles Baudelaire, «Natures de l'Art nouveau» vous entraîne dans le «temple» de la Nature. Dans la première

section, la projection d'une large sélection d'images permet de retrouver l'œil de l'époque. Les dessins d'organismes microscopiques, les planches ornementales ou les études photographiques forment un fonds documentaire innovant, aussi surprenant qu'abondant. Recréant les tables de travail des artistes, la seconde partie de l'exposition est l'«atelier» de la Nature, où l'on voit les créateurs exploiter la matière recueillie pour inventer leur nouveau langage (ligne, ornement, structure, modèle, symbole, matériau, techniques, métamorphoses...). Naît ainsi de leurs esprits une œuvre représentée dans la troisième partie par des paysages artificiels, sorte de jardin métaphorique rempli de réalisations. Les quatre éléments y apparaissent comme les piliers du pouvoir «germinal» ou inspirant de la Nature.

Exposition présentée par le Réseau Art Nouveau dans le cadre du projet «Art nouveau et écologie, 2010-2015» BIP, place Royale 2-4, 1000 Bruxelles 03/10/2013-01/12/2013

www.artnouveau-net.eu

AVANTAGES FISCAUX POUR LES PROPRIÉTAIRES BIENS CLASSÉS OU INSCRITS SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

Les autorités régionales et fédérales accordent des avantages fiscaux pour assurer la conservation optimale du patrimoine immobilier. La Région de Bruxelles-Capitale accorde une exonération partielle ou totale du précompte immobilier (art. 298 du Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire, modifié par l'ordonnance du 14 mai 2009).

Cette intervention s'applique aux biens classés ou inscrits sur la liste de

sauvegarde en tout ou en partie. Ils doivent être utilisés principalement comme logements et ne peuvent pas être donnés en location. Il peut également s'agir d'équipements scolaires, culturels, sportifs, sociaux, de santé, de cultes reconnus ou de morale laïque.

Différents pourcentages d'exonération du précompte immobilier sont prévus:

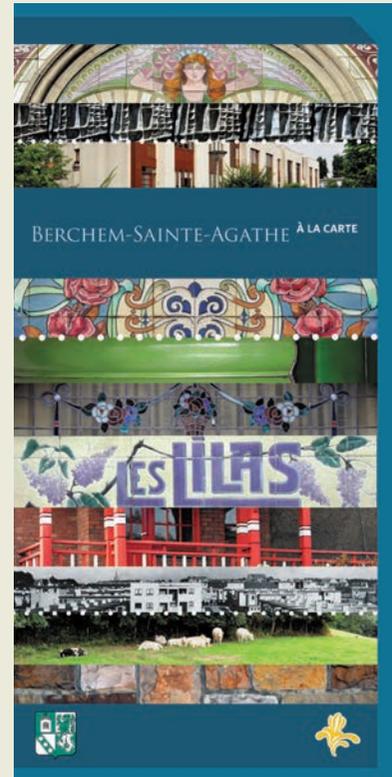
- à hauteur de 25 % si la façade est classée ou inscrite sur la liste de sauvegarde;
- à hauteur de 50 % si l'intérieur ou le jardin est classé en tout ou en partie ou est inscrit sur la liste de sauvegarde;
- à hauteur de 100 % s'ils sont classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde en totalité.

Une condition supplémentaire est requise pour bénéficier d'une exonération de 50 % ou de 100 %: une convention doit être conclue avec la Direction des Monuments et des Sites pour le bien concerné. Cette convention prévoit l'accessibilité du bien au public durant les deux jours des Journées du Patrimoine à la demande de la Direction.

Un formulaire de demande peut être téléchargé sur le site internet de la Direction, www.monument.irisnet.be. Ce formulaire doit être renvoyé complété à la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale, rue du Progrès 80 boîte 1 à 1035 Bruxelles. Il peut également être renvoyé par fax au n° 02/204.15.22. Après analyse de la demande, une proposition de convention est envoyée en deux exemplaires, qui doivent nous être retournés signés. Un des exemplaires signé par le directeur de la Direction des Monuments et des Sites vous sera ensuite renvoyé. Ce document peut être utilisé pour demander une exonération du précompte mobilier auprès de l'administration fiscale.

Les autorités fédérales prévoient la possibilité d'une déduction fiscale pour certaines dépenses dans le cadre de l'entretien et de la restauration d'un bien classé par le propriétaire de ce bien, qui n'est pas donné en location et est accessible au public (art. 104, 8° du Code des impôts sur les revenus).

HL



COLLECTION À LA CARTE

Les cartes de promenade des communes de Koekelberg et de Berchem-Sainte-Agathe de la collection À la Carte sont parues ce printemps.

Comme toujours, elles comportent une partie «lecture» et une partie «promenade» et mettent en valeur des éléments du patrimoine qui nous entourent au quotidien.

Bien que Koekelberg se situe, au propre comme au figuré, dans l'ombre de la Basilique, elle propose bien d'autres découvertes. Son passé industriel notamment, qui a laissé un patrimoine très spécifique, des usines et des manufactures, mais aussi des maisons ouvrières, des cafés populaires et des habitations sociales conçues par des architectes de renom.

Jusqu'à ce jour, Berchem-Sainte-Agathe a su conserver un certain charme champêtre avec son centre ancien et la ferme de *Pie Konyu*, mais elle est aussi le berceau d'une des cités-jardins bruxelloises et abrite deux manufactures de céramique.

Les deux cartes de promenade peuvent être obtenues gratuitement. Les habitants de ces communes peuvent s'adresser à leur administration communale. Les amateurs de la collection peuvent obtenir un exemplaire à l'accueil des Halles Saint-Géry (place Saint-Géry, 1000 Bruxelles) ou au bureau d'information du BIP (rue Royale 2, 1000 Bruxelles). Les cartes peuvent également être téléchargées sur www.monument.irisnet.be.

PDU

.....

COLLECTION « BRUXELLES, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE »

GANSHOREN, ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

.....

Le patrimoine de Ganshoren se caractérise par une remarquable diversité. Depuis la fin du XIX^e siècle, cette commune multiplie, en matière d'aménagement du territoire, les efforts pour créer un équilibre entre urbanité et ruralité. Ce que nous en percevons aujourd'hui est le fruit de plusieurs visions urbanistiques successives.

Ce numéro de la collection *Bruxelles, ville d'Art et d'Histoire* décrit la passionnante interaction entre urbanisme et architecture. L'ensemble a été richement illustré de documents historiques originaux et inconnus.

PDU



MESURES DE PROTECTION

DÉCISIONS PRISES PAR LE GOUVERNE- MENT JUSQU'AU 30 AVRIL 2013

CLASSEMENTS DÉFINITIFS

22/11/2012

Maison personnelle de l'architecte Henri Lacoste

Classement de la totalité de la maison et d'une partie du jardin

avenue J. Van Hoorenbeek 145
Auderghem

29/11/2012

Hôtel Bauwens

Classement des façades, de la toiture et d'une partie de l'intérieur

place du Petit Sablon 14
Bruxelles

31/01/2013

Magasin Arthur Orlans

Classement de la devanture et d'une partie de l'intérieur

rue Antoine Dansaert 67-69
Bruxelles

28/03/2013

Pavillons d'entrée de l'ancien château Meudon

Classement des façades, des toitures et de la grille

chaussée de Vilvorde 144
Bruxelles

18/04/2013

Ensemble de maisons

Classement des façades avant et des toitures

rue des Ménapiens 24-36

Etterbeek

18/04/2013

Maisons Delobe

Classement des façades, des toitures et de certaines parties des intérieurs

avenue de l'Arbalète 40-42
Watermael-Boitsfort

INSCRIPTION DÉFINITIVE SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

28/02/2013

Chapelle Saint-Guidon et son jardin

Avenue d'Itterbeek 93
Auderghem

28/03/2013

Cerisier (*Prunus avium*)

rue des Trois Ponts
Auderghem

28/03/2013

Noyer commun (*Juglans regia*)

rue Mignot Delstanche 98
Ixelles

28/03/2013

Hêtre pleureur (*Fagus sylvatica f. pendula*)

rue Américaine 17
Saint-Gilles

28/03/2013

Deux ifs (*Taxus baccata*)

square Eugène Plasky
Schaerbeek

28/03/2013

Hêtre pourpre (*Fagus sylvatica f. purpurea*)

square de la Quiétude 7
Woluwe-Saint-Pierre

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE DE CLASSEMENT

7/03/2013

Maisons Jaspard

Classement des façades et toitures

rue de la Croix de Pierre 76,78 et 80
Saint-Gilles

7/03/2013

Prison de Saint-Gilles

Classement des façades et des toitures de l'aile d'entrée

avenue Ducpétiaux 106
Saint-Gilles

28/03/2013

Maisons

Classement des façades à rue et des toitures

rue du Grand Hospice 24, 26, 28 et 30
Bruxelles

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE D'INS- CRIPTION SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

22/11/2012

Platane commun (*Platanus hybridus*)

rue de Suisse 35
Ixelles

22/11/2012

Hêtre pleureur, hêtre pourpre et magnolier de Soulange (*Fagus sylvatica f. pendula*; *Fagus sylvatica f. purpurea*; *Magnolia x soulangeana*).

avenue Marie-José 127
Woluwe-Saint-Lambert

20/12/2012

Platane commun (*Platanus hybridus*)

rue de la Procession 24
Anderlecht

20/12/2012

Deux hêtres pourpres (*Fagus sylvatica f. purpurea*)

champ du Vert Chasseur 38
Bruxelles

20/12/2012

Platane d'Orient (*Platanus orientalis*)

avenue du Derby 12
Ixelles

20/12/2012

Érable plane (*Acer platanoides*)

rue du Trône 156
Ixelles

20/12/2012

Érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)

avenue du Chant d'Oiseau 88
Woluwe-Saint-Pierre

À PARAÎTRE

.....
BRUXELLES PATRIMOINES 009
DÉCEMBRE 2013
PARCS ET JARDINS

**LA REVUE BRUXELLES PATRIMOINES
EST VENDUE EN LIBRAIRIE**

10 € sauf numéro double à 20 €

et numéro hors série à 25 €

OU PAR ABONNEMENT.

**SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ABONNER POUR L'ANNÉE 2013,
DEUX FORMULES SONT POSSIBLES :**

Abonnement à 29 € comprenant :

deux numéros simples

et un numéro double

Abonnement à 39 € comprenant :

deux numéros simples

un numéro double

et le numéro hors série

Merci de verser la somme de € 29 / € 39 sur le compte

BE 31 0912 3109 5455/BIC GKCCBEBB

(au nom de la Direction des Monuments et des Sites)

avec la mention « revue Bruxelles Patrimoines »

et les nom et prénom et adresse complète du(de la) bénéficiaire.

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Murielle Lesecque, Cecilia Paredes et Brigitte Vander Brugghen

SECRETARIAT

Cindy De Brandt et Linda Evens

RÉDACTION

Inge Bertels, Paula Dumont, Harry Lelièvre, Teresa Patricio, Barbara Pecheur, Julie Scandolo, Tarcis Stevens, Sybille Valcke, Stephan Van Bellingen, Tom Verhofstadt, Sara Wermiel, Ine Wouters

TRADUCTION

Gitracom

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction

GRAPHISME

supersimple.be

IMPRESSION

Dereume Printing

REMERCIEMENTS

Philippe Charlier, Julie Coppens, Alice Gerard et Alfred de Ville de Goyet (Centre de Documentation de l'Aménagement du Territoire et du Logement).

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, Directeur général de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale/Direction des Monuments et des Sites, CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

IMAGE DE COUVERTURE

Abattoirs d'Anderlecht (Mohamed Hadj@MRBC)

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM - Archives d'Architecture Moderne
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles
ACMSJ - Archives de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean
ACSJTN - Archives de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode
KBR - Bibliothèque royale de Belgique
MRBC - Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Centre de Documentation de l'Administration du Territoire et du Logement

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2013/6860/014

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel *Erfgoed Brussel*.

BRUXELLES PATRIMOINES DÉJÀ PARU



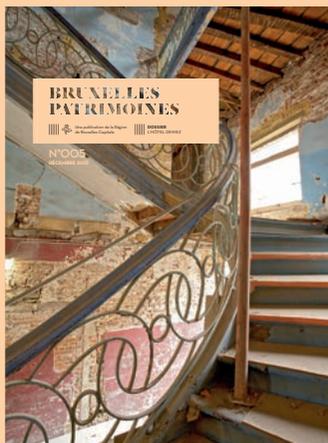
BRUXELLES PATRIMOINES 001
NOVEMBRE 2011
RENTÉE DES CLASSES



BRUXELLES PATRIMOINES 002
JUN 2012
PORTE DE HAL



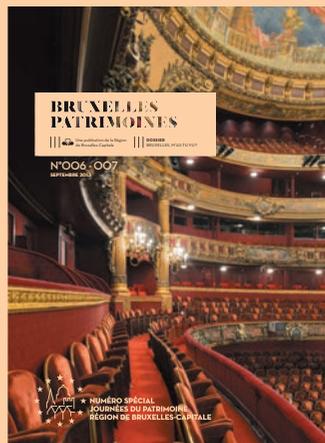
BRUXELLES PATRIMOINES 003-004
SEPTEMBRE 2012
L'ART DE CONSTRUIRE



BRUXELLES PATRIMOINES 005
DÉCEMBRE 2012
L'HÔTEL DEWEZ



BRUXELLES PATRIMOINES
HORS SÉRIE 2013
LE PATRIMOINE ÉCRIT
NOTRE HISTOIRE



BRUXELLES PATRIMOINES 006-007
SEPTEMBRE 2013
BRUXELLES, M'AS-TU VU?



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

10 €



ISBN 978-2-87584-050-9